



J'aimerais résilier mon contrat avec une école en ligne suite à une incapacité de revenus

Par **Princedallas03!**, le **31/01/2021** à **02:35**

Bonjour,rnrnJe suis un jeune étudiant étranger qui a souscrit un contrat en ligne avec une école à distance, mais suite à mes revenus maigres, j'aimerais résilier mon contrat sans être débité après la résiliation de mon contrat. Je suis inscrit depuis 6 mois et je paye 139 €/mois mais je n'en peux plus, ce coût est très important pour moi en ce moment, du coup, j'ai envi de le résilier.rnrnMerci.

Par **Visiteur**, le **31/01/2021** à **08:28**

BonjourrnrnIl serait utile que vous relisiez bien le contrat que vous avez signé et nous dire ce qu'il mentionne.

Par **Princedallas03!**, le **31/01/2021** à **20:00**

Bonsoir et merci de vous être penché sur ma situation. Sur mon contrat qui a été signé en ligne avec une signature automatique y yétait marqué que le contrat pouvais être résilié sans frais au delà de 7 jours, au delà de 2 mois il fallait payer 30% du reste de la formation, et au delà de 3 mois il faudra payer la totalité qui est de 2681 €. Ils ont mentionner également que le contrat pouvait être résilié sans frais en raison de force majeure, mais je suis dans cette situation actuellement. En ce moment la personne qui me payait la formation a perdu son emploi, et moi je n'ai pas d'argent pour continuer. je demande vraiment de l'aide à tout le

monde, je reconnais avoir bien lu le contrat, mais je ne pouvais pas prévoir cette situation. J'ai vraiment besoin d'aide s'il vous plaît, je sais que je ne suis pas le seul dans ce cas et aussi que plusieurs personnes ont réussi à sortir de cette situation.

Cordialement.